



## SERVICE COMPTABILITE : COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE DU 30/09/2014

A la demande des organisations syndicales CGT Finances Publiques et FO DGFIP, la direction a reçu une délégation d'agents du service de la comptabilité. Le syndicat Solidaires Finances Publiques était également présent.

Les agents et leur représentants ont évoqué les conditions de travail des collègues du service de la comptabilité suite au manque d'effectifs et à la charge de travail qui est la leur. Une pétition demandant le comblement de toutes les vacances d'emplois et aucune suppression de poste sur le service a été remise au cours de cette réunion.

La direction entend mais n'écoute pas la souffrance des agents. La solution qui a été envisagée serait la mise en place d'un audit afin de trouver des solutions à une autre organisation de travail. La direction a demandé aux agents « d'être solidaires des vacances d'emploi ». Comme si les agents étaient responsables de la politique d'austérité menée par le gouvernement et devaient se retrousser les manches aux côtés de la direction !

Les organisations syndicales ont insisté sur les problèmes résultants de ce sous-effectif flagrant, notamment la gestion des travaux importants de fin d'année (arrêtés des comptes).

Les agents du service ont ajouté que les problèmes des effectifs dans les postes rejaillissent par ricochet sur le service de la comptabilité.

Elle a indiqué également qu'elle affecterait un agent de la liste complémentaire ainsi qu'un agent recruté sous le statut PACTE sous réserve qu'il convienne au poste.

Elle a ajouté qu'elle considérait le service de la comptabilité comme prioritaire et que celui-ci n'était pas maltraité par rapport à d'autres services ayant des vacances d'emplois importantes. La direction veut utiliser la fermeture annoncée des services Dépenses et CDC pour combler les vacances.

La direction locale a précisé qu'elle recherchait une solution équitable pour tout le monde et qu'elle évoquait régulièrement la situation des emplois dans le département de la Seine Saint Denis à la Direction Générale. Elle a proposé à cette dernière la mise en place d'une procédure de recrutement exceptionnelle.

